

**COMMISSION CONSULTATIVE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AERODROME DE CHELLES-LE PIN**



Procès-Verbal

Jeudi 12 décembre 2024

Participent à la séance :

M. PLAISANT	Sous-Préfet de Torcy, Président
Mme CHIMOT	Sous-Préfecture
Mme LEBLON	Sous-Préfecture
M. BOUNIOL	DGAC-DSAC Nord – Délégué régional IDF

Représentants des professions aéronautiques

M. DELATTE	Groupe ADP – Adjoint au Directeur de Paris-Le Bourget et des Aéroports d'Aviation Générale
Mme BOULAY	Groupe ADP
M. ZORAYAN	Groupe ADP
M. KADDOUCH	Groupe ADP
Mme RIOU-MANARANCHE	Groupe ADP
M. DECROCK	Représentant des usagers

Représentants des collectivités territoriales

Mme TORTRAT	Conseil Régional Ile-de-France
M. PHILIPPON	CA Paris-Vallée de la Marne
Mme WALLEZ	CC Plaine et Monts de France

Représentants des associations

M. LAMARRE	ADQC
M. DALISSIER	ADQC
Mme AUDIBERT	ADSEP
Mme SCHAEFFER	ADSEP

Invitée

Mme LOISEL	Collaboratrice de M. LAISNEY, Député 77 (10 ^{ème} circonscription)
------------	--

La séance de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Chelles-Le Pin s'est tenue le jeudi 12 décembre 2024 à la sous-préfecture de Torcy, sous la présidence de M. François-Claude Plaisant, sous-préfet de Torcy.

Après vérification du quorum, M. le Président ouvre la réunion de la Commission.

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 11 mai 2023

M. le Président soumet le procès-verbal de la réunion précédente aux observations des membres de la Commission.

Le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2023 est approuvé sans observation ou correction particulière.

Bilan d'activité – Trafic 2023 / 2024

→ Présentation par le Groupe ADP

M. Olivier Delatte, Directeur Adjoint du Bourget et des Aéroports d'Aviation Générale, mentionne les éléments clés de l'activité de la plateforme.

- Il rappelle tout d'abord que le trafic de l'aérodrome ne peut qu'être estimé puisqu'il ne dispose pas d'une tour de contrôle pouvant effectuer un comptage précis des mouvements.

L'activité de l'aérodrome est réduite. Il n'y a que 5 appareils à Chelles et le terrain, du fait des contraintes d'accès, nécessite une qualification spécifique des pilotes.

S'il n'y a pas d'élément particulier à relever en 2023, l'année 2024 a été particulièrement difficile du fait des conditions météorologiques défavorables et de la tenue des Jeux Olympiques qui ont imposé des restrictions de vol des aéronefs.

Au final, on estime que le trafic est en baisse, en deçà de 3 000 mouvements annuels.

- Deux événements de communication se sont déroulés sur la plateforme :

- . Les Journées Portes Ouvertes des 19 et 20 mai 2024 ;

- . Et l'organisation de baptêmes de l'air dans le cadre d'un partenariat avec Renault pour le lancement de leur nouveau modèle « Rafale ».

- Enfin, aucune plainte de riverain n'a été déposée sur le site d'ADP.

Bilan des Plaintes

M. Bouniol (DSAC Nord) indique également, comme l'année dernière, qu'aucune plainte de riverain n'a été enregistrée par ses services en 2023 et 2024.

Questions diverses

M. le Président ouvre la discussion aux questions ou observations des participants.

- M. Decrock, représentant des usagers, confirme que l'activité de la plateforme (3 aéroclubs) est significativement en baisse. En 2023, le nombre total d'heures de vol réalisées était de 960. En 2024, il n'était plus que de 800 heures du fait des conditions météo et des JO.

- Mme Audibert (ADSEP) demande s'il y a des vols hélicoptères à Chelles et leur part dans le trafic de la plateforme.

M. Decrock (représentant des usagers) et M. le Président confirment qu'il n'y a aucune activité hélicoptère sur la plateforme de Chelles. Les vols hélicoptères sont des vols de passage limités aux missions suivantes : missions de sécurité (vols de la gendarmerie, police) ; missions sanitaires (SAMU, Protection civile) ; missions de travail aérien (ex : vols RTE de contrôles des lignes à haute tension).

- Les élus (Mme Wallez, Maire du Pin ; M. Philippon, Adjoint au Maire de Chelles) confirment l'absence de plainte de leurs administrés concernant l'activité de l'aérodrome.

* *
*

Sans autre question diverse, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance après avoir remercié l'ensemble des membres de la Commission de leur participation.

Le sous-préfet de Torcy]

François-Claude PLAISANT